

LE FANTÔME DU BASTION DE BOHÈME ET SES RELATIONS AVEC LES PAYS SUDÈTES

Karl Ad. Sedlmeyer

D'après l'opinion de l'auteur, les expressions "bastion de Bohème" et "bassin de Bohème", bien qu'elles soient fortement ancrées dans la tradition puisqu'on les trouve déjà au chapitre II de la Chronique de Côme de Prague (1045—1125) ne correspondent aucunement en fait à la réalité géographique. Le premier auteur sérieux qui s'opposa à ces dénominations erronées fut le Comte Albrecht von Roon, plus tard chef de l'Etat-major prussien,

qui, dans son "Esquisse générale de la géographie des peuples et des états" en 1847, ne voulait attribuer la dénomination de bassin à la configuration montagneuse de la Bohême et de la Moravie que seulement en tant que ces pays "comprennent bien quelques dépressions peu étendues et séparées par de larges chaînes montagneuses". J. Kutzen s'élève également contre l'usage de la même expression ("Le territoire allemand", Breslau, 1880) et définit la Bohême de façon plus précise, comme une "région d'altitude mouvementée en son centre, s'étageant en terrasses ou en degrés du Nord-est au Sud-ouest". Hugo Hassinger, dans son livre sur la Tchécoslovaquie (1925), moins éloigné de la notion de "bassin", répartit la Bohême en trois unités géographiques: Le Bassin de l'Elbe au Nord, le Plateau de la Moldavie au Sud, et les montagnes boisées à leur périphérie. Carl Kořistka et Hugo Hassinger marquèrent le début d'une conception moderne de la géographie, celle de l'étude des régions naturelles. L'expression "pays des Sudètes" apparaît pour la première fois en 1843 dans la littérature et est introduite par Alexandre Supan en 1889 dans le vocabulaire géographique. Supan comprend sous ce terme: en Bohême le bassin de l'Elbe avec le plateau granitique autrichien et en sépare le pays de la Marche et de l'Oder. Franz Jesser et après lui Fritz Machatschek dans sa Géographie des Sudètes et des Carpathes occidentales (Stuttgart, 1927) l'utilisèrent pour le Royaume de Bohême, la Moravie et la Silésie, tandis que l'adjectif "sudète-allemand", forgé par Jesser en 1902 fut introduit par le Dr. Karl Renner dans le vocabulaire diplomatique au cours du Traité de Saint-Germain.

L'auteur du présent article apporte pour terminer sa propre description des "Pays Sudètes", Bohême, Moravie, Silésie, divisant cet ensemble en dix grandes régions, et faisant remarquer que cette "mosaïque selon la géographie physique" a contribué à maintenir l'originalité ethnique du groupe allemand dans les Pays sudètes, groupe qui ayant d'abord subi une destinée politique commune, est devenu ensuite une entité politique homogène. La diversité géographique des pays sudètes a marqué également les habitants slaves de la Bohême-Moravie-Silésie, de telle sorte que la mosaïque géographique a créé — ou maintenu selon le cas — la mosaïque ethnique.